

COMITE DE PILOTAGE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



Mardi 14 octobre 2025

14h



ORDRE DU JOUR

1/ Nouvelle CTG

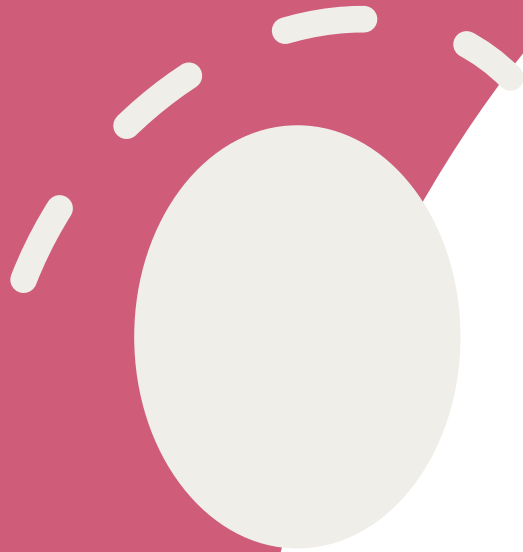
- Validation du plan d'action
- Démarrage de la nouvelle CTG

2/ Les projets en 2026

- Harmonisation des ALSH
- Vers un PEDT

3/ Points sur les projets en cours

- Accès aux droits des jeunes
- EVS côté Aulne
- France services
- CLIC



1/Nouvelle CTG

- validation du plan d'action
- démarrage de la nouvelle CTG

Quatre Axes Stratégiques



Axe 1 : Gouvernance & Projet Global Intercommunal

Garantir un projet global de services aux familles adapté aux spécificités du territoire



Axe 2 : Parcours Tout au Long de la Vie

Assurer un accompagnement adapté à chaque tranche d'âge



Axe 3 : Accès aux Services & Réduction des Inégalités

Garantir à tous un accès effectif aux services



Axe 4 : Solidarités, Participation & Vie Sociale

Soutenir la dynamique de solidarité et la participation des habitants

Axe 1 : Gouvernance et Projet Global Intercommunal

Le territoire présente des disparités dans l'offre de services selon le lieu d'habitation, avec trois bassins de vie et trois villes d'attractivité (Crozon, Le Faou, Châteaulin). L'organisation actuelle, fortement portée à l'échelle communale, accroît le risque de disparités.

Enjeu 1.1 : Garantir un projet global adapté

01

Renforcer la Collaboration Intercommunale

Développer des projets communs, définir des objectifs partagés, assurer des temps de concertation réguliers entre communes

02

Partager le Projet avec les Partenaires

Définir des objectifs communs, assurer une vision globale transversale, garantir un suivi partagé du projet

03

Développer les Services à l'Échelle Pertinente

Étudier pour chaque service l'échelle territoriale la plus adaptée et efficace

La gouvernance intercommunale sécurise les schémas d'offre par tranches d'âge, intègre des critères d'équité territoriale et installe des cadres de participation citoyenne.

Actions Phares Axe 1 : Gouvernance & Lisibilité

1

Optimisation de la Gouvernance

But : Rendre plus réactif et moins complexe la mise en place du plan d'actions

Composantes : Chartes de fonctionnement, circuit de décisions, consolidation des groupes de travail

2

Observatoire + Communication

But : Rendre l'offre lisible et pilotable

Composantes : Tableau de bord régulier, calendrier intercommunal, mallette communes, identité visuelle harmonisée

3

Communication Intercommunale Accessible

But : Informer clairement partout et pour tous

Composantes : Charte éditoriale commune, refonte rubriques en ligne, signalétique harmonisée, campagnes "4 saisons", formats facile-à-lire

Axe 2 : Parcours Tout au Long de la Vie

Le vieillissement de la population impacte la dynamique territoriale. En développant une offre adaptée à chaque tranche d'âge, on réduit le risque de déséquilibre démographique. Le territoire attire des retraités mais l'offre reste insuffisante pour les jeunes et actifs.

Petite Enfance

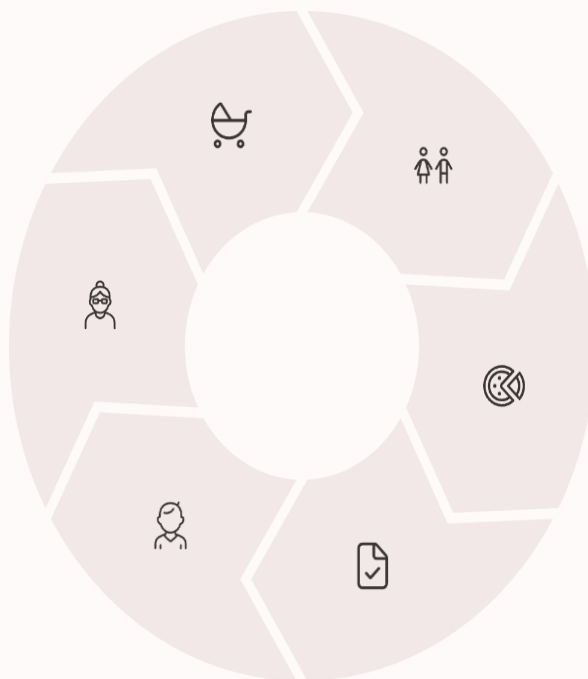
Couverture globalement favorable (>100%) portée par les assistantes maternelles. Besoins d'harmonisation des critères et d'horaires atypiques. Offre déséquilibrée entre l'individuel et le collectif.

Seniors

37,9% de 60+ (dont 14,4% de 75+). Besoins : prévention chutes/nutrition, mobilité, accès soins, soutien aidants, fracture numérique, adaptation habitat.

Parentalité

Soutien aux familles dans leur rôle parental, accompagnement aux parents et services d'aide (information, ateliers, médiation familiale, garde d'enfants à horaires spécifiques). Une composante transversale essentielle à chaque étape de la vie.



Enfance (6-11 ans)

Demande ALSH soutenue avec freins de coût. Pacte ALSH intercommunal prévu (règlement commun, inter-accueil, formation inclusion).

Lisibilité d'accès




Jeunesse (14-24 ans)

Besoins d'informations claires et de proximité. Déséquilibre important dans l'offre d'animation. Expérimentation "Accès aux droits Jeunes" 2025-2026.

Actifs

Freins : garde à horaires atypiques, métiers en tension, mobilité, lisibilité des parcours 18-24 ans. Difficultés des partenaires insertion à rencontrer leur public.

Actions Phares Axe 2 : Parcours de Vie

-  **Schéma Petite Enfance**
Commission inter-EAJE renforcée, règles communes d'attribution, dispositif garde horaires atypiques, outillage inclusion (PAI, PRH29)
-  **Harmonisation ALSH Intercommunal**
Règlement commun, inter-accueil entre communes, plan formation inclusion, projet éducatif, passerelles École→ALSH
-  **Espace Jeunes & Accès aux Droits**
Ateliers, accompagnements, orientation 14-24 ans en lien CRIJ/CAF/France Services, formats mobiles aller-vers
-  **PEDT Intercommunal 2026-2029 – à l'étude**
Continuité éducative "école-loisirs-famille-culture-sport", comité pilotage intercommunal, projets fédérateurs, évaluation annuelle
-  **Communication Familles par Âges**
Guides "parcours de vie" par tranche d'âge, rappels SMS inscriptions, stands "premiers pas" écoles/ALSH/EVS
-  **Soutenir la fonction parentale**
Soutenir la fonction parentale sur l'ensemble du Territoire et prévenir les ruptures familiales, avec une attention particulière portée aux familles monoparentales

Axe 3 : Accès aux Services et Réduction des Inégalités

Malgré un revenu moyen légèrement supérieur au Finistère, la CCPCAM a le deuxième revenu le plus faible du Pays de Brest avec un taux d'emploi précaire élevé. L'étude 2024 révèle une augmentation de la précarité des familles.

Constats Alarmants

- Non-recours élevé sur prestations clés
- Parcours morcelés, offre peu lisible
- Situations familiales fortement dégradées arrivant dans les services sociaux
- Taille du territoire + manque de mobilité = inégalités d'accès
- Augmentation de la précarité (classe moyenne touchée davantage)

Enjeu 3.1 : Garantir l'Accès Effectif pour Tous



Améliorer la Connaissance des Familles

Identifier les freins d'accès, favoriser la participation des habitants



Politique d'Action Sociale Efficace

Point de situation de l'offre, faciliter les démarches, améliorer la communication



Renforcer les Liens Intersectoriels

Articulation habitat-mobilité-alimentation, prise en compte des publics fragiles

Actions Phares Axe 3 : Accès & Réduction Inégalités

1 Tarification Solidaire

Harmonisation progressive tarifs selon quotient, fonds secours situations urgentes, aide mobilité, soutien garde horaires atypiques

2 Renforcement des services d'action sociale et d'accès aux droits (CLIC, France services, CCAS)

Extension des espaces France Services et du CLIC, amélioration des horaires, facilitation d'accès aux droits, réduction du non-recours par un accompagnement renforcé, clarification des actions des CCAS (vers un projet social intercommunal)

3 Mobilités Sociales Proximité

Navettes tests créneaux ciblés, points-relais bibliothèques/EVS/mairies pour dépôts dossiers, coordination Plan mobilité

4 Accès Logement & Passerelles

Articulation PLUi-H/OPAH, intermédiation locative, logements passerelles actifs/jeunes/saisonniers, Guichet Habitat

5 Médiation Numérique 60+

Ateliers "premiers pas démarches en ligne", prêt tablettes + connexion, pair-aidance intergénérationnelle, articulation CLS/CPTS

Axe 4 : Solidarités, Participation et Vie Sociale

La participation des habitants, particulièrement des enfants et jeunes, reste à structurer pour renforcer le lien social et l'attractivité territoriale. Les dynamiques locales et coopérations associatives constituent des leviers pour animer la vie sociale de proximité.

Participation Citoyenne

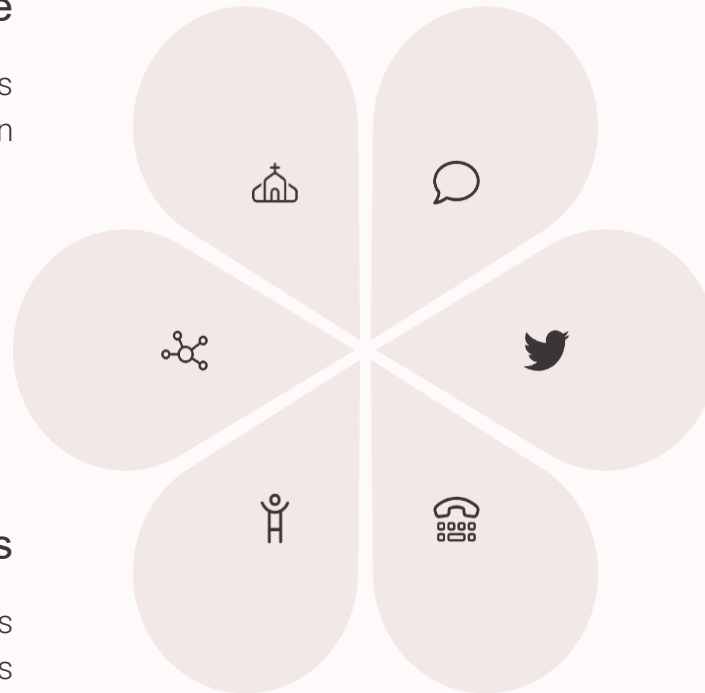
Développer consultations, conseils, groupes d'usagers, co-construction

Tissu Associatif

Structurer, sécuriser, dynamiser les associations sur toutes les communes

Expression Jeunes/Parents

Conseils intercommunaux, budgets participatifs, projets citoyens



Actions Citoyennes

Appuyer initiatives intergénérationnelles : entraide, culture, sport, cadre de vie

Solidarités Locales

Soutenir collectifs d'habitants, aller-vers, information équitable

Vie Sociale Proximité

Événements conviviaux, espaces de rencontre

Actions Phares Axe 4 : Solidarités & Participation

CLIC Lisible + Relais Aidants

Permanences multi-communes, numéro dédié, coordination santé/social, groupes pairs, solutions répit



EVS/Centre Social & Micro-Subventions

Consolidation EVS (ULAMIR), bourses initiatives jeunes, micro-projets habitants, programmation "4 saisons"



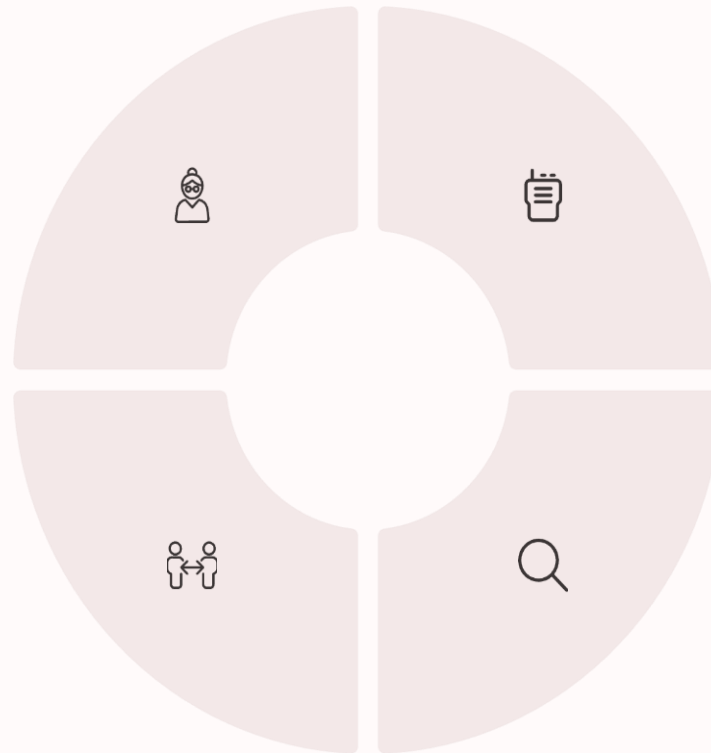
Soutien Vie Associative

Guichet associations, accompagnement personnalisé, mutualisation, formations bénévoles, charte partenariat, observatoire



Conseils Intercommunaux

Conseil jeunes, Conseil parents, comité "seniors & aidants", consultations régulières, budget participatif thématique



Vers une CTG Vivante et Adaptative

Les conditions de réussite

La Convention Territoriale Globale 2026-2029 constitue un cadre commun évolutif, appelé à être ajusté par la gouvernance politique et technique au fil du mandat. Elle vise à garantir une cohérence intercommunale, une équité d'accès aux services des familles et une amélioration continue de la qualité de l'offre.

01

Évaluation Continue

Bilans annuels publics par axe, revue mi-parcours fin 2027, traçabilité des indicateurs avec sources identifiées

02

Amélioration continue

Cycles courts d'expérimentation, revues trimestrielles, clause d'adaptabilité pour réorienter les moyens si nécessaire

03

Renforcement Pôle Cohésion Sociale

Maîtrise d'ouvrage intercommunale, organisation cible avec référents d'axe, cellule Observatoire, appui aller-vers

04

Coopération Permanente Communes

Charte de coopération, conventions opérationnelles, réunions territoire trimestrielles, outils partagés, évaluation conjointe

05

Une vision transversale

Collaboration avec les autres politiques du Territoire (Mobilité, Habitat, PAT, CLS,...)



Vision 2029 : Réduire le non-recours, renforcer l'équité territoriale entre bassins, augmenter la qualité perçue des services par les usagers et partenaires. Une CTG qui s'adapte aux évolutions de la société et favorise l'installation des familles sur l'ensemble du territoire.

Cycle de Vie de la CTG

La mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) est un processus pluriannuel structuré, conçu pour assurer une progression continue et une adaptation aux réalités du terrain. Chaque étape, de son adoption formelle à son bilan final, est essentielle pour garantir l'atteinte de nos objectifs d'équité et de service public.

Novembre-Décembre 2025 : Validation et Engagement

Adoption formelle de la CTG par les conseils municipaux, communautaires, la CAF et le Conseil Départemental 29. Cette étape cruciale garantit l'engagement politique et institutionnel nécessaire à la pérennité et au succès du projet.

Mars 2026 : Élections Municipales

Période de transition due aux élections municipales. Une attention particulière sera portée à l'information et à l'intégration des nouveaux élus pour assurer la continuité des objectifs de la CTG.

Fin 2026-2028 : Suivi Annuel et Ajustements

Mise en place de bilans annuels et d'évaluations régulières des actions menées. Ces rendez-vous permettent d'adapter les stratégies, d'identifier les réussites et les défis, et d'assurer une amélioration continue.

Fin 2029 : Clôture et Bilan Final

Étape de clôture avec un bilan final détaillé. Ce rapport mesurera l'impact global de la CTG sur le territoire, documentera les apprentissages et préparera le terrain pour les initiatives futures, garantissant la capitalisation des acquis.

1

2

3

4

5

6

7

Décembre 2025 : Lancement Officiel

Organisation d'un événement de lancement marquant le début officiel de la CTG. Ce temps fort vise à mobiliser l'ensemble des partenaires, sensibiliser le public et créer une dynamique positive autour des actions à venir.

Avril-Juin 2026 : Séminaire d'Intégration et de Planification

Organisation d'un séminaire stratégique avec les nouveaux élus et les acteurs de la CTG. L'objectif est de consolider la vision partagée, de prioriser les actions et d'assurer une appropriation rapide des enjeux par les nouvelles équipes.

Fin 2027 : Revue Approfondie de Mi-Parcours

Réalisation d'une revue complète des progrès de la CTG à mi-parcours. Cette analyse approfondie permettra de réaligner les objectifs si nécessaire et de renforcer les dispositifs pour les années restantes.



2/Les nouveaux projets 2026

- Harmonisation des ALSH
- Vers un projet éducatif de territoire

Vers une harmonisation intercommunale

Le contexte

Convention Territoriale Globale 2022-2025 renforcée dans la CTG 2026-2029. Vieillesse de la population et baisse de la natalité créent une tension entre proximité et harmonisation.

Les diagnostics 2024 révèlent des disparités d'accès aux ALSH, des projets pédagogiques hétérogènes.

La méthode

Co-construction intercommunale avec ateliers participatifs associant élus, services, parents, CAF et acteurs associatifs.

Exemples :

- Dossier d'inscription unique
- Tarification commune basée sur les revenus
- Règlement intérieur commun
- Logiciel partagé de gestion
- **Opérationnel en septembre 2026**

Un projet pédagogique commun : pour qui, pourquoi ?



Professionnels

Culture commune d'éducation populaire, outils partagés, reconnaissance du métier et professionnalisation des équipes intercommunales.



Enfants et jeunes

Continuité éducative, repères stables, progression entre enfance et adolescence, participation active et engagement citoyen.



Familles

Lisibilité des valeurs, confiance dans la qualité d'accueil, espaces de participation et rôle d'acteurs de la dynamique éducative locale.



Territoire

Identité intercommunale forte, attractivité accrue, gouvernance partagée et socle du futur PEDT intercommunal.

L'harmonisation ALSH

L'harmonisation des Activités Éducatives Locales Sportives et Hors Temps scolaire (ALSH) : une étape clé.

01

1. ALSH : Le socle commun

L'harmonisation établit une culture et des outils partagés, professionnalise les équipes et garantit une continuité éducative pour les enfants et les jeunes, renforçant la confiance des familles.

02

2. Cadre éducatif unifié

Uniformiser les pratiques des ALSH crée un cadre éducatif unifié, réduisant les disparités et assurant une égalité d'accès et de qualité pour tous les enfants du territoire.

03

3. Optimisation des ressources

L'harmonisation améliore la coordination des ressources (humaines, matérielles, financières). La mutualisation permet de développer des projets éducatifs plus ambitieux et innovants.

04

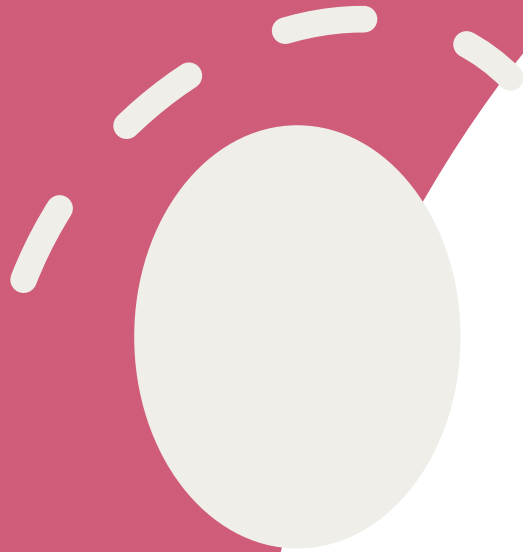
4. Préparation au PEDT – **en projet**

Les acquis de l'harmonisation ALSH (culture commune, gouvernance partagée) sont les piliers sur lesquels s'appuie le PEDT, formalisant et amplifiant cette dynamique éducative.

05

5. Cohérence et efficacité

Cette progression logique assure une transition fluide. Le PEDT, construit sur l'harmonisation ALSH, se déploie plus efficacement pour l'épanouissement des enfants dans un environnement éducatif stimulant.



3/ Points sur les projets en cours

- Accès aux droits des jeunes
- EVS côté Aulne
- France services
- CLIC

EVS côté Aulne

=> Vers un portage de la préfiguration par le centre social ULAMIR pour soutenir la dynamique des associations de l'Aulne : Le Bistro's, Transistoc'h

France services

⇒ Renforcement de l'équipe (experimentation d'un an)

⇒ Travaux à la maison de l'emploi

CLIC

=> Vers un portage par la CCPCAM avec un renforcement de l'équipe



4/ Questions et informations diverses



**Merci de votre
attention**